

Rappel historique

DE GAULLE À TAHITI EN 1956 : UNE PRÉPARATION PSYCHOLOGIQUE EN VUE DU CEP ?

Le discours prononcé par le général de Gaulle (et traduit par John Martin) place du Maréchal Joffre (l'actuelle place Tarahoi) le 30 août 1956, a suscité bien des commentaires *a posteriori* et encore aujourd'hui, il est utilisé comme preuve de la "perfidie" de la France à l'égard de ce Territoire. Il est vrai que le Général a prononcé - comme à son habitude - des phrases qui peuvent prêter à toutes les interprétations. Il faut le lire avec la plus grande attention et faire preuve de prudence. Nous-mêmes, dans notre premier livre¹, n'avions sans doute pas été assez mesuré en défendant l'hypothèse d'un Général imaginant déjà - et le laissant entendre - que des essais nucléaires français pourraient avoir lieu dans le Pacifique. Tentons de comprendre.

Le contexte du voyage

Depuis décembre 1955, quand il a mis son parti - le RPF. - en sommeil, de Gaulle annonce qu'il ne se mêlera plus de politique. Il publie néanmoins ses *Mémoires*. Cette période est connue sous l'appellation "la traversée du désert", ce qui ne l'empêche pas de souhaiter visiter les territoires français d'outre-mer, façon certainement de renouer avec la grande époque des ralliements à la France libre de 1940. Après un voyage avorté en 1954, en août 1956, invité par les associations d'anciens combattants (et l'assemblée territoriale des EFO), il s'embarque pour un long périple qui le conduit à la Guadeloupe, à la Martinique. Il prend *Le Calédonien* pour venir en Océanie (les EFO, les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie) pour accomplir un voyage triomphal. Peut-il espérer quelque chose de la visite à ce qu'il a appelé un jour "des poussières sur l'Océan" ? À l'époque, les sondages révèlent qu'entre 1 et 3% des Français seulement pensent qu'il pourrait jouer à nouveau un rôle politique. Lui-même espère-t-il encore en son destin ? Si on se réfère à ses propos tenus à Tahiti, il laisse entendre une chose et son contraire. **"Il se peut qu'avant longtemps, j'ai encore besoin de faire appel à vous"** dit le Général aux anciens combattants rassemblés à l'école de Mamao. Mais place Joffre, il évoque la situation difficile dans laquelle se trouve la France. Dans la dernière partie de son discours il est question de **"l'affaiblissement apparent et momentané de la France"**. Mais celle-ci "est appelée de nouveau à un très grand rôle mondial", qu'il situe dans "le lointain de l'avenir". Il semble donc plutôt pessimiste quant à la perspective de son propre retour au pouvoir, car il n'imagine pas qu'un autre que lui puisse redonner à la France "sa grandeur".

De Gaulle et les Tahitiens

De Gaulle se souvient des ralliements des territoires français du Pacifique. D'après ses *Mémoires de guerre*, - dans lesquels, il est vrai, il ne leur consacre que quelques lignes - il les avait accueillis comme de "bonnes nouvelles". Il parle même de "l'appui enthousiaste de la population" de Nouvelle-Calédonie. Le 27 septembre 1940, il fait parvenir un message dans lequel il "remarque avec plaisir que les possessions françaises du Pacifique ont le plus grand désir de maintenir la tradition d'honneur et de courage du fameux Bataillon du Pacifique qui se distingua sur le front français au cours de la Grande Guerre de 1914-1918".

¹ *La bombe française dans le Pacifique, l'implantation : 1957-1964*, Editions Polymages-Scoop, Papeete, septembre 1993, 186 p.

Lors de son voyage, en 1956, il entretient encore la légende de glorieux ralliements par des paroles fortes, sans se soucier des circonstances exactes de ceux-ci. À Papeete, le 30 août 1956, il proclame :

“Tahiti, quand la France roulait à l’abîme, Tahiti n’a pas cessé de croire en elle. Vous étiez dans cet océan aux antipodes de moi-même qui me trouvais comme un naufragé du désastre sur le rivage de l’Angleterre et en même temps, vous tous et moi, nous avons pensé et nous avons voulu la même chose. Nous avons pensé et nous avons voulu que la France ne devait pas être servie, humiliée, honteuse, mais qu’il fallait lutter pour sa libération, pour sa victoire et pour sa grandeur.”

Partant de ces liens qu’il estime très forts entre les Tahitiens et lui, le Général donne son sentiment sur l’avenir du Territoire. Si le droit des peuples à disposer d’eux-mêmes est affirmé, il considère que la Polynésie est trop petite pour être réellement indépendante et que son intérêt est de se rattacher à une grande nation. La Polynésie doit donc rester française. De Gaulle a dit : ***“votre pays doit continuer de faire route avec la France, vers le destin commun du progrès, du bonheur et de la grandeur”***.

De Gaulle et l’énergie atomique

Le passage de son discours qui a le plus suscité de commentaires a trait à l’énergie atomique. Elle est l’avenir du monde, mais elle est aussi “une terrible menace”. Y aurait-il la moindre allusion à l’utilisation future d’un champ de tirs nucléaires ? Ce serait plutôt le contraire qui ressort du message. Que signifierait autrement cette phrase : ***“Tahiti, là où elle est, entourée d’immensités invulnérables de l’Océan, Tahiti peut être demain, un refuge et un centre d’action pour la civilisation tout entière”*** ? Autrement dit, Tahiti serait épargnée par l’atome en raison de son isolement, et en cas de destruction massive de la planète, c’est du Pacifique que la résurrection viendrait.

Certes, une autre lecture peut être faite, mais elle a le défaut de lire un texte à la lumière de faits ultérieurs et elle donne le sentiment que le Général serait tout à la fois, tout puissant (en 1956) et devin. Examinons néanmoins cette “autre lecture”.

En venant à Tahiti, de Gaulle possède un certain nombre d’éléments sur les recherches atomiques. Des hommes proches de lui détiennent des postes clés au Commissariat à l’Énergie Atomique. Le directeur en est Pierre Guillaumat et le chef de service des informations est Olivier Guichard (qui est d’ailleurs venu à Tahiti avec le Général en 1956). Dès 1954, de Gaulle se prononce pour que la France fabrique l’arme nucléaire. Le 2 avril 1956, le colonel Pierre Gallois met de Gaulle au courant des recherches de l’O.T.A.N. en matière nucléaire. De Gaulle définit alors en une formule, dont il a le secret, ce que sera la dissuasion nucléaire : “il suffit à la France d’être capable d’arracher un bras à son agresseur ...” Dans cette perspective, faut-il imaginer que, ce 30 août 1956, de Gaulle pense fortement que la Polynésie sera, dans un temps plus ou moins lointain, l’espace dont la France aura besoin pour une ambitieuse politique de défense ?

Or, à cette époque, les gouvernements français n’ont encore pris aucune décision concernant la possession de l’arme atomique. Et, ce 30 août, même si de Gaulle pense la France affaiblie, il ne peut savoir que des événements vont révéler à quel point c’est vrai. Début novembre 1956, l’expédition franco-anglaise sur le canal de Suez est un fiasco dès lors que les deux Grands exigent l’arrêt de

l'offensive. Boulganine menace Londres et Paris de représailles "avec de terribles moyens de destruction moderne" et Eisenhower utilise le chantage au pétrole et à la valeur des monnaies. Ce n'est qu'après cet échec que les gouvernements de la IV^{ème} République envisagent sérieusement de se doter de l'arme nucléaire sans laquelle "on n'est rien".

Donc, pour envisager cette lecture du discours de De Gaulle, il faudrait imaginer qu'il est sûr que la France se dotera un jour de l'arme nucléaire. C'est lui donner des talents de visionnaire ou c'est formuler une hypothèse que rien, pour l'instant, ne permet de confirmer. Tout au plus peut-on retenir deux éléments. Il faut citer ce passage du livre de Jean Lacouture (livre qui doit être lu avec une certaine réserve) dans lequel on présente un général de Gaulle ragailardi par son voyage dans le Pacifique et qui s'adresse ainsi à Edmond Michelet :

"La France est présente dans le Pacifique. Elle n'y est pas beaucoup, mais elle y est ; et croyez-moi, Michelet, ce n'est pas minable".

Il y a aussi la curieuse insistance du Général sur les communications aériennes. À l'assemblée territoriale, il reprend ce thème en répondant à Walter Grand :

*"Je crois que la force des choses fait son oeuvre et que, en ce qui vous concerne, les questions, tout au moins l'une d'elles - **je parle de l'aérodrome, c'est-à-dire l'organisation du tourisme** - cette question-là, je le crois, fera prochainement des pas importants parce que, je le répète, la force des choses l'impose; l'impose au point de vue de l'Union française, l'impose au point de vue de Tahiti, bien entendu mais l'impose aussi au point de vue international".*

On pourra se demander : est-ce seulement pour faire plaisir à ses hôtes qu'il parle de l'aéroport et du tourisme ? Ou insiste-t-il pour que Tahiti ait une piste qui permettrait un jour l'installation d'un centre d'essais ?

De Gaulle en voyage

Il faut savoir interpréter les discours du Général, surtout quand il est en voyage et encore plus quand il n'a aucune fonction politique. Rappelons à nos lecteurs une anecdote dont nous avons déjà fait mention dans ces colonnes. Au cours de l'entretien qu'il accorde à Jacques Foccart, le 2 novembre 1967, le Général est très en colère contre Pierre Billotte, ministre des DOM-TOM, qui aurait, de son propre chef, encouragé Francis Sanford, député, et Alfred Poroï, sénateur, à demander l'extension des attributions des conseillers de gouvernement, c'est-à-dire un retour à la loi-cadre de 1956. "C'est ridicule ! C'est grotesque !" tempête le Général. "Ce Billotte est assommant, dit-il encore, c'est un politicien et il ne vaut pas mieux que Sanford et Poroï". Foccart lui explique que Billotte avait interprété les paroles du Général à Papeete en septembre 1966 (le Général se serait simplement enquis des attributions des conseillers). De Gaulle réplique alors :

"Mais c'est ridicule, c'est stupide ! Ce n'est pas parce que je vais dire telle ou telle chose en voyage, et il y a plus d'un an de cela, que maintenant il faut en tirer une conclusion. Ce Billotte !"

Ainsi donc s'expliqueraient les contradictions du Général. Il reconnaissait qu'au cours de ses voyages, il lui arrivait de prononcer des paroles auxquelles il n'y avait pas lieu de porter attention. Il faudrait le dire à ceux qui étaient présents à Mostaganem en 1958 (où le Général s'est écrié : "vive l'Algérie française") et à

Montréal en 1967 (avec le fameux “vive le Québec libre”). Des “paroles historiques” ne font pas forcément bon ménage avec la réalité historique.

Quant à l’appui porté à l’aéroport, il faudrait peut-être le replacer dans la pratique des promesses des grands voyages. Certes, le Général n’a aucun pouvoir à l’époque, mais son charisme fait sans doute croire à ses hôtes qu’il peut beaucoup. Dix ans plus tard, président de la République, cette fois, il cherche à faire plaisir aux Polynésiens. Ne sachant qu’annoncer comme bonne nouvelle, il reprend une idée qu’on lui a soufflée : la route traversière.

Tout nous appelle donc à la prudence. Nous avons dépouillé des archives qui permettent de se faire une idée plus précise de la politique de la France à l’égard des sites d’essais nucléaires. Nous en tirons des conclusions très objectives d’une part. Mais d’autre part, rien n’interdit de formuler des hypothèses, à condition de bien utiliser un certain nombre de sources. En citant les paroles mêmes du Général (voir encadré), nous espérons que les hypothèses sur le sens de ses propos se fonderont sur le texte et non sur ce que la mémoire (défaillante) prend pour la vérité.

En guise de conclusion

Retenons des considérations qui précèdent deux éléments.

1/ En août 1956, de Gaulle n’a aucune qualité pour décider quoi que ce soit.

2/ Rien n’empêche un promeneur solitaire de rêver, de rêver à la grandeur de la France qui implique - dans son esprit - la possession de l’arme atomique, de rêver qu’un jour il reviendra au pouvoir, de rêver qu’il lui faudra décider d’un lieu propice à des essais nucléaires. Il peut alors se laisser aller à quelques paroles obscures, histoire de prendre de date. On ne sait jamais... Et il y aura toujours des admirateurs ou des détracteurs pour dire que de Gaulle, décidément, était un visionnaire.

Jean-Marc REGNAULT

EXTRAITS DU DISCOURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

30 août 1956

(source : *Le Mémorial Polynésien*, vol. VI)

"Depuis, les années ont passé et par toutes sortes de moyens le monde change. Il n'est pas difficile maintenant de voir quels sont les traits nouveaux que notre terre est en train de prendre. Ces traits nouveaux les voici, comme je les vois.

D'abord, il y a la tendance de toutes les entités ethniques populaires et nationales à garder leur caractère propre et à disposer d'elles-mêmes. Il y a en même temps la nécessité primordiale de se rattacher délibérément à un grand ensemble économique, culturel, politique, sans quoi chaque territoire tomberait vite dans la misère, serait la proie de l'ignorance et servirait de champ de bataille à tous les impérialismes du monde.

Un autre trait du monde nouveau, c'est l'établissement tout autour de notre terre de ce grand réseau de communications aériennes, navales, aéronavales, qui enserment le monde et sans lequel, de plus en plus, on ne peut plus imaginer de relations humaines, d'échanges ni d'activités.

Le 3ème trait de notre monde nouveau, c'est le commencement du règne de l'énergie atomique qui apporte à tous les hommes à la fois d'immenses possibilités de progrès et une terrible menace.

Voilà bien, je crois, comment on peut exprimer les trois conditions nouvelles dans lesquelles va maintenant marcher, pour une période plus ou moins longue, notre terre.

Eh bien ! dans le monde tel qu'il devient, Tahiti jusqu'à présent lointaine, isolée au milieu des mers, Tahiti tout à coup voit s'ouvrir un rôle important, un rôle nouveau sur le globe terrestre. Il n'est que de regarder la mappemonde et d'y tracer les communications aériennes de demain pour voir que Tahiti est nécessairement pour beaucoup de ces communications une étape indispensable et capitale, et, d'autre part, il n'est que d'imaginer les périls que la menace atomique fait peser sur la terre pour voir que Tahiti, là où elle est, entourée d'immensités invulnérables de l'Océan, Tahiti peut être demain un refuge et un centre d'action pour la civilisation tout entière. Voilà comment la transformation du monde à laquelle nous assistons donne à votre île, et aux îles qui l'entourent, une importance tout à coup très grande.

Eh bien ! ce destin nouveau qui lui est ouvert, Tahiti y marchera avec la France ! Je sais bien que beaucoup aujourd'hui et les Français les premiers, s'irritent quelquefois et même souvent de l'affaiblissement apparent et momentané de la France.

Quand on pense à ce qui est arrivé récemment et même depuis très longtemps en fait d'épreuves et de sacrifices, on ne peut pas être surpris par la dépression momentanée de ce grand pays. Mais, moi, de la manière la plus désintéressée, je dis aux Tahitiens, je dis aux Polynésiens et je dirai aux Calédoniens, que la France, quelles que soient les apparences du moment, la France demeure un pays à la vie très profonde et très forte. La France a pu subir, et aujourd'hui encore parfois, recevoir des outrages de ceux-là même pour qui elle a fait le plus, mais la France n'en reste pas moins vivante et croyez-moi, tous les signes montrent que dans le lointain de l'avenir la France est appelée de nouveau à un très grand rôle mondial. Cela vous le savez, j'en suis sûr, et surtout vous le sentez, comme je le sens moi-même. C'est dire avec quelle confiance je suis venu vous voir. C'est dire avec quelle certitude je crois que votre pays doit continuer de faire la route avec la France vers le destin commun du progrès, du bonheur et de la grandeur.

Vive Tahiti, vive la République, vive la France!